

Compte-rendu du Conseil Municipal
Du 12 février 2026 à 21h

Présents : Mrs RENARD Guillaume (Maire), COGNEIN Pierre – Bernard, LESELLIER Franck, TARDIVON Christophe, et Mmes AUBERT Claire, DEGREMONT Carole, IGER Odile, LALOUETTE Claudine (1^{ère} adjointe au maire), Mme LANGLET Elisabeth (3^{ème} adjointe au maire), LEVAVASSEUR Florence, OPSOMER LACOSTE Aurélie-Anne.

Absents et excusés : Mr BAKETOU Thierry, HAUROGNÉ Ludovic, ROGER Patrick (2^{ème} adjoint au maire), Mr VILLEZ Laurent.

Pouvoir : Mr BAKETOU Thierry donne pouvoir à Mme LANGLET Elisabeth,
Mr HAUROGNÉ Ludovic donne pouvoir à Mme LALOUETTE Claudine,
Mr ROGER Patrick donne pouvoir à Mr LESELLIER Franck.

Secrétaire de Séance : Mme LANGLET Elisabeth.

Formant la majorité des membres en exercice.

Ordre du Jour :

- Avis sur la demande de création d'une unité de déconditionnement et d'une unité de méthanisation par MODUL'O à Saint – Etienne – du – Rouvray
- Vote du Budget primitif 2026
- Organisation des élections municipales 2026
- Informations et questions diverses :
 - Retour Tennis,
 - Mutuelle communale
 - Télécom 5D

Ouverture de séance à 21h00.

Monsieur le Maire demande à l'ensemble du Conseil Municipal s'il accepte d'intégrer 2 nouvelles délibérations à l'ordre du jour :

- Annule et Remplace la délibération n°1-26 - Décision portant versement du capital décès des agents relevant du régime spécial
- Délibération autorisant le séjour classe découverte des CM2 de l'école des Malières et sollicite l'aide du département

L'ensemble du Conseil municipal est d'accord d'intégrer ces 2 délibérations à l'ordre du jour.

- **Annule et Remplace la délibération n°1-26 - Décision portant versement du capital décès des agents relevant du régime spécial**

Le Maire de la Commune de Fresne le plan ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L. 828-1 ;

Vu le Code de la Sécurité sociale et notamment les articles D. 712-19 et suivants ;

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, notamment son annexe 1 relatives aux pièces justificatives des dépenses publiques locales ;

Vu le Décret n° 60-58 du 11 janvier 1960 relatif au régime de sécurité sociale des agents permanents des départements, des communes et de leurs établissements publics non industriel ou commercial ;

Vu le décret 2021-176 du 17 février 2021 portant modification temporaire des modalités de calcul du capital décès servi aux ayants droit de l'agent public décédé ;

Vu la demande écrite de versement du capital décès, présentée par Mme TOUTAIN Chanel,

Considérant l'acte de de décès de Monsieur MOUREAU Maxime en date du 14 décembre 2025 ;

Considérant que Monsieur MOUREAU Maxime n'avait pas atteint, lors de son décès, l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite

Considérant que Madame TOUTAIN Chanel et Melle MOUREAU Manéa ont la qualité d'ayants droits de Monsieur MOUREAU Maxime ;

Considérant que les crédits sont inscrits au budget.

DECIDE

ARTICLE 1

De verser à Mme TOUTAIN Chanel la somme de 8 125.14 euros et à Melle MOUREAU Manéa la somme de 17 134.62 euros correspondant au montant total de 25 259.76 euros du capital décès de Monsieur MOUREAU Maxime ;

ARTICLE 2

Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à l'intéressé(e). Une copie sera adressée au comptable de la collectivité.

➤ Délibération autorisant le séjour classe découverte des CM2 de l'école des Malières et sollicite l'aide du département

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que les classes de CM2 souhaite partir en classe découverte sur le thème de l'astronomie du lundi 9 mars au vendredi 13 mars 2026 à Cherbourg-en-Contentin. Ils séjourneraient au centre du collignon de la ligue de l'enseignement de Normandie.

Ce séjour a un coût total de 17 444 € pour 49 élèves. 2 professeurs et 3 accompagnants encadreront les élèves.

Pour contribuer au financement, l'école met en place toute l'année des ventes de gâteaux, crêpes, marchés de Noël et d'autres démarches afin de financer ce voyage et les autres activités ou sorties prévues par les autres classes sur l'année scolaire.

Le SIVOM de Fresne le plan, Mesnil-Raoul et Montmain verse une subvention à la coopérative scolaire pour participer à cette classe découverte.

Le directeur de l'école Mr Panel nous a sollicité pour effectuer une demande d'aide auprès du Département.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal s'il autorise ce séjour découverte et s'il accepte que nous établissions une demande d'aide auprès du département pour financer le séjour.

Le conseil municipal après concertation, accepte à l'unanimité des voix présentes :

- D'autoriser le séjour « classe découverte » sur le thème de l'astronomie à Cherbourg-en-Contentin pour les 2 classes de CM2 de l'école des Malières de Fresne le plan.
- Accepte de demander une aide auprès du département afin de financer la classe découverte.

➤ Avis sur la demande de création d'une unité de déconditionnement et d'une unité de méthanisation par MODUL'O à Saint – Etienne – du – Rouvray

Mr Le Maire informe le Conseil Municipal que la Préfecture nous a informé de l'annulation du projet en raison des prochaines élections municipales et que l'avis demandé au Conseil Municipal est reporté ultérieurement.

➤ **Vote du Budget primitif 2026**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr RENARD Guillaume, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement :

Dépenses : 205 698,10 €

Recettes : 226 815,70 €

Fonctionnement :

Dépenses : 488 599,34 €

Recettes : 488 599,34 €

Pour Rappel, total Budget :	
<u>Investissement</u>	
Dépenses :	245 263,02 € (dont 39 564,92 € de RAR)
Recettes :	245 263,02 € (dont 18 447,32 € de RAR)
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses :	488 599,34 € (dont 0.00 € de RAR)
Recettes :	488 599,34 € (dont 0.00 € de RAR)

Le budget primitif est voté à l'unanimité des voix présentes.

➤ **Organisation des élections municipales 2026**

Monsieur Le Maire demande à l'ensemble des conseillers municipaux présents leurs créneaux disponibles pour le 1^{er} tour des élections municipales du 15 mars 2026 et du 2^{ème} tour du 22 mars 2026.

1^{er} tour du 15 mars 2026 :

Créneaux de 8h à 10h30 :

- COGNEIN Pierre-Bernard, IGER Odile, DEGREMEONT Carole.

Créneaux de 10h30 à 13h :

- OPSOMER LACOSTE Aurélie – Anne, LEVAVASSEUR Florence, HAUROGNÉ Ludovic.

Créneaux de 13h à 15h30 :

- TARDIVON Christophe, LALOUETTE Claudine, RENARD Guillaume.

Créneaux de 15h30 à 18h :

- LESELLIER Franck, AUBERT Claire, LANGLET Elisabeth.

2^{ème} tour du 22 mars 2026 :

Créneaux de 8h à 10h30 :

- LESELLIER Franck, COGNEIN Pierre-Bernard, IGER Odile.

Créneaux de 10h30 à 13h :

- OPSOMER LACOSTE Aurélie – Anne, LALOUETTE Claudine, DEGREMEONT Carole.

Créneaux de 13h à 15h30 :

- TARDIVON Christophe, RENARD Guillaume.

Créneaux de 15h30 à 18h :

- AUBERT Claire, LANGLET Elisabeth, LEVAVASSEUR Florence.

Reste un créneau à pourvoir pour le 2^{ème} tour du 22 mars 2026, il sera proposé aux absents du Conseil Municipal de ce soir.

➤ **Informations et questions diverses :**

➤ **Retour Tennis :**

Plusieurs devis ont été demandés. Deux retours ont été fait à ce jour. Le premier à 53 000€ et le second à 35 000€. Nous sommes en attente du 3^{ème} devis. Pour rappel, l'AFT versera une subvention de 8 000€ pour la rénovation du terrain de tennis.

Mr Le Maire va interroger les communes voisines qui ont des habitants qui pratiquent le tennis sur la commune s'ils souhaitent participer au projet.

➤ **Mutuelle communale :**

Une habitante a appelé pour proposer aux Fresnois une mutuelle communale mais après lui avoir laissé un message sur son répondeur, elle ne nous a pas rappelé.

L'ensemble du conseil Municipal n'est pas favorable à favoriser une mutuelle par rapport à une autre.

➤ **Télécom 5D :**

Un devis est en cours de réalisation auprès de l'entreprise 5D.

Nous allons leur demander de rajouter l'hébergement du site internet et le nom de domaine des adresses mails.

Nous sommes en attente d'un RDV avec ORANGE.

➤ **Fresne Info**

Le Fresne Info est en cours de finition, il sera distribué la semaine prochaine.

➤ **SIVOM**

Madame ANTOINE, la secrétaire du SIVOM qui est en arrêt maladie doit revenir lundi. Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il sera présent pour l'accueillir avec la Présidente du SIVOM Madame Elodie ROSSIGNOL.

Fin de séances à 22h30.

Guillaume RENARD
Maire



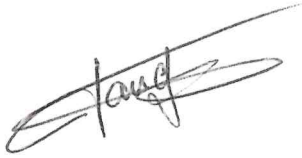
Claudine LALOUETTE
1^{er} Maire-adjointe



Patrick ROGER
2^{ème} Maire-adjoint
Absent et Excusé
Donne pouvoir à Mr LESELLIER Franck



Elisabeth LANGLET
3^{ème} Maire Adjointe



Claire AUBERT



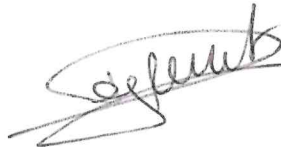
Thierry BAKETOU
Absent et Excusé
Donne pouvoir à Mme LANGLET Elisabeth



Pierre-Bernard COGNEIN



Carole DEGREMONT



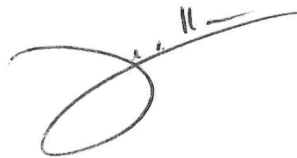
Ludovic HAUROGNÉ
Absent et Excusé
Donne pouvoir à Mme LALOUETTE Claudine



Odile IGER



Franck LESELLIER



Florence LEVAVASSEUR



Aurélie-Anne OPSOMER LACOSTE



Christophe TARDIVON



Laurent VILLEZ
Absent et excusé

